



Bienvenue au ponton à Tato

Enregistrez-vous en quelques clics.

Utilisez notre plateforme d'auto-inscription pour régler votre emplacement et la taxe de séjour, et profitez pleinement de votre escale.

- Comment faire ?**
1. Scannez le QR Code ci-dessous.
 2. Remplissez vos informations.
 3. Payez votre emplacement et la taxe de séjour en ligne de manière sécurisée...

Une fois enregistré, vous recevrez un mail avec votre carte d'hôte, le Slow Pass, directement sur votre smartphone. Grâce à lui, vous bénéficiez de réductions sur de nombreuses activités ainsi que de bons de valeur pour vos déplacements en transports publics dans tout le district de Morges !

Toutes les informations sur : www.slow-pass.ch

Géré par l'Association régionale Cossonay – Aubonne – Morges (ARCAM),
au nom et pour le compte de la commune de St-Prex.

Garde-port - Tél. +41 79 542 18 64

Tarif d'ancrage et de parcage «visiteurs»:

- de la 1^{er} à la 6^e nuit Fr. 15.- /nuit
- dès la 7^e nuit Fr. 30.- /nuit
- dès la 15^e nuit Fr. 50.- /nuit

SELF CHECK-IN

